

LIGNES MONTAINES

mairie.montignelesrairies@wanadoo.fr

Bulletin trimestriel. Directeur de publication : M. le Maire. Réalisation : commission communication. Distribution : conseil municipal.
Dépôt légal : à parution. Imprimé par la mairie en 200 exemplaires.

Le mot du maire

Les " quand - qu'en " du Maire

Une grosse faute d'orthographe s'est sournoisement glissée au milieu de la ligne 16 du dernier "Mot du Maire". Je vous prie de bien vouloir m'en excuser. Il fallait lire qu'en sera-t-il demain ?.....

Le Président de la république et son gouvernement ont décidé de prolonger le confinement jusqu'au 15 décembre 2020, tout en y apportant certains assouplissements.

Depuis le 28 novembre, les activités physiques et les promenades peuvent s'effectuer sur un rayon de 20 km et pour une durée de 3 heures.

L'ouverture des commerces, librairies, bibliothèques et services à domicile est autorisée jusqu'à 21 heures, mais en respectant scrupuleusement le protocole sanitaire en vigueur.

Toutefois et malheureusement, les restaurants, bars et salles de sport restent fermés jusqu'au 20 janvier. Aussi, si nous voulons conserver notre dernier commerce, il est indispensable de le faire travailler soit en fréquentant l'épicerie soit en achetant des plats à emporter.

Les travaux de toiture de la bibliothèque se sont achevés le 26 novembre et nous envisageons de continuer la réhabilitation de ce bâtiment en 2021. A ce propos, je vous invite à venir visiter votre bibliothèque (le mardi de 17h00 à 18h30). La réfection de l'annexe de la salle des fêtes ne commencera certainement pas avant le second semestre 2021. La réalisation de trottoirs rue de la mairie et chemin de la Braudière vient de se terminer.

La situation sanitaire actuelle nous empêche d'organiser le repas des aînés ainsi que le spectacle de Noël pour les enfants de la commune. La cérémonie des vœux du Maire est en suspens, tout dépendra de l'évolution de la pandémie. Espérons que les efforts consentis portent leurs fruits et que 2021 nous ramène vers une plus large convivialité.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et restons prudents !

Bien chaleureusement :

Gerard Chassubier



Avis d'enquête :

A partir du 4 Janvier prochain, une enquête d'utilité publique va être lancée par la communauté de communes Anjou Loir & Sarthe ainsi que par 5 autres intercommunalités (Angers et périphérie).

L'objectif de cette enquête est d'étudier l'évolution des déplacements quotidiens des habitants de notre région.

L'analyse des résultats de cette étude permettra de mieux adapter les moyens mis en place sur le territoire pour répondre aux besoins de mobilité des ménages d'aujourd'hui.

La société Alyce a été mandatée pour réaliser cette enquête. Les personnes sélectionnées pour répondre au questionnaire seront prévenues par courrier expliquant les modalités de l'enquête. Il s'en suivra un entretien téléphonique.

Si vous souhaitez de plus amples informations, nous vous invitons à contacter la mairie.



Succès pour l'après-midi ado à Montigné !

Le 24 octobre dernier, l'équipe municipale a proposé une après-midi spécialement adressée aux ados de Montigné. Au programme : jeux de société, parties endiablées de tennis de table et atelier crêpes pour nos cuisiniers en chef, le tout clôturé d'un bon gouter !



C'est avec grand plaisir que nous avons pu accueillir une bonne quinzaine de jeunes Ignémontains et Ignémontaines âgés de 10 à 17 ans dans la cour de la mairie, la bibliothèque et la salle de conseil. Les gestes barrières ont été respectés avec port du masque, gel hydroalcoolique et pointage des jeunes. Tous ont joué le jeu. Nos adolescents se sont montrés très enthousiastes de ce moment privilégié consacré uniquement à leur tranche d'âge et ont hâte de renouveler l'expérience.

Nous attendons plus que jamais vos idées pour d'autres journées ado et/ou des projets de sortie.

A noter qu'une autre journée sera bientôt consacrée à la tranche 3 /10 ans.

Il y en aura pour tous les âges !

Commémoration du 11 novembre

Le confinement et les obligations protocolaires n'ont pas empêché l'hommage rendu à nos courageux combattants de la première guerre mondiale et aux soldats morts pour la France au cours de cette année 2020. C'est en mode restreint qu'a eu lieu le rassemblement du 11 novembre, où deux gerbes de fleurs ont été déposées au pied des monuments aux morts, l'une dans l'église, l'autre au cimetière.



Journée citoyenne

Un grand merci aux 16 participants (11 adultes + 5 enfants) de la journée mondiale du nettoyage qui a eu lieu le 19 septembre. Grace à ce petit coup de propre, 15 sacs de 100L de déchets ont été collectés dans les fossés de notre commune ou aux abords des routes.

Action Solidaire à l'attention de nos aînés !

Une Opération de réalisation « cartes cœurs » lancée par la communauté de communes propose aux jeunes et aux plus grands de réaliser des « cartes-cœurs » à destination de nos aînés.

Pour faciliter le recueil des cartes, les personnes peuvent les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. La communauté de communes se charge ensuite de venir les chercher pour les distribuer aux aînés du territoire.



Aide Cantine année 2019/2020

Pour l'année scolaire 2019/2020, votre commune participe au frais de cantine des enfants (écoles maternelles et primaires, publiques ou privées). Pour ce faire, un dossier vous sera transmis par courrier à votre domicile.

Si toutefois ce dossier ne vous est pas parvenu, veuillez contacter la mairie.

Date limite de dépôt des dossiers : 10/12/2020

Portrait de fin d'année



Fille de Monsieur Monnier, maire de Beauvau pendant 19 ans (de 1989 à 2008),

Isabelle Monnier est une native de la région, qui a choisi de s'établir à Montigné Les rairies, dans son « Petit coin de Paradis », à la Haute Hermitaie, il y a 31 ans.

Cette amoureuse des équidés a développé son centre de convalescence, de repos et de soins pour les chevaux essentiellement de courses, ainsi qu'une poulinière qui voit naître chaque année entre 15 et 20 poulains grâce à son étalon «Jarn» et ses juments. Elle a développé un élevage de Pur-Sang et d'AQPS (Chevaux de courses croisés pur-sang et autres races). Ayant son propre banc d'échographie, elle travaille en partenariat avec la Clinique Equine de Meslay du Maine, qui se déplace à son exploitation 3 fois par semaine de Février à Juin, durant la période du cycle œstral, de « Montage », pour permettre le suivi de grossesse de ses juments, mais également des juments de nombreux propriétaires alentours, et des autres races d'équidés (Anesses, ponettes, percheronnes, trotteuses, OI (origines inconnues, pur-sang) puisqu'elle met à

disposition son équipement pour toutes les juments et équidés du secteur.

Cette passionnée accueille chez elle entre 35 et 40 chevaux, cela paraît beaucoup mais Isabelle ne concevant pas de se séparer de ses chevaux une fois qu'ils sont moins rentables voir hors circuit du monde des courses et de la reproduction, elle les accueille de leur période de reproductivité jusqu'à la fin de leur vie.

Nous sommes heureux aujourd'hui de féliciter Isabelle qui, à force de travail et de volonté, a remporté le 23 septembre 2020 l'éminent 1er prix de son groupe « 2 ans Mâles et Hongres vocation obstacle » du Concours National de l'Obstacle d'Argentan, avec son produit « pur maison », le beau The Evol Kara, fils de son étalon Jarn et de sa jument Florakara. The Evol Kara a également été classé 2ème Champion Suprême. Une magnifique réussite puisqu'elle a battu de très grands haras et éleveurs. C'est un peu la victoire du pot de terre contre le pot de fer en termes de prestige et de moyens. Bravo Madame Monnier !

Agenda

- Votre spectacle de Noël prévu le 13 décembre est malheureusement annulé en raison des conditions sanitaires restrictives.
- A partir du 7 décembre vous pourrez venir contempler votre crèche de Noël située dans l'église.



Comme elle est belle ! Elle change de couleurs !

Je la vois tous les matins et sa cloche rythme ma journée... Qui est-elle ?



Je vous parle de l'église Saint Pierre, patrimoine de notre village.

J'ai eu envie de mieux la connaître, et je veux vous faire partager le résultat de mes recherches.

La Paroisse St Pierre relève depuis le 12ème siècle de l'évêché d'Angers. Je n'ai trouvé aucune information sur la fondation de l'église au 12ème siècle ... elle fut remaniée vers le 15ème siècle mais partiellement détruite par la foudre en 1741.

Au 19ème siècle elle subit de grandes transformations, agrandissement dans l'abside et construction d'une chapelle (côté gauche en entrant) travaux exécutés par la famille Morant de l'Epinay. Cette famille est propriétaire, ce au moins depuis le 17ème siècle, du Château de la Fontaine se trouvant derrière l'église. L'histoire du château pourra faire l'objet d'un autre article.

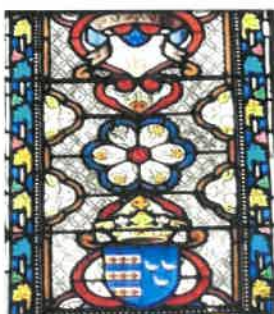
C'est à la Marquise de Ferrière (Marie Clémence), fille d'Henri de Morant) que nous devons la flèche du clocher et la cloche de l'église.

Cette cloche pèse 750 kg, fondue en 1889 par la Société A.Havard de Villedieu les Poëles (dans la Manche).

Cette Société de fondeurs de cloches existe depuis la fin du moyen-âge et a encore actuellement une grande renommée. Saviez-vous qu'avant les fondeurs de cloches étaient itinérants et se déplaçaient au pied des églises pour fabriquer leurs cloches ! Notre cloche porte le nom de « Marie Clémence Charlotte ». La Marquise de Ferrière en est la marraine et Monsieur Charles Charbonnier, curé de Montigné-les Rairies en est le parrain. Leur nom est gravé sur la cloche.

Le Pape Léon XIII aurait baptisé la cloche et étaient présents lors de son installation.

L'Evêque d'Angers Monseigneur Freppel, le Curé de Montigné-les Rairies,



le Maire Monsieur Perdreau, et Messieurs Gazeau, (trésorier) et Barillé.

Voilà des noms familiers encore ce jour...

On retrouve le blason de la famille Morant dans la fenêtre centrale de la façade au-dessus du portail...

Allez aussi voir la chapelle de la famille Morant au cimetière où on retrouve également leur blason sur un vitrail.

Je n'ai fait aucune investigation pour l'intérieur de l'église, mais j'ai trouvé sur une porte d'armoire sous le clocher une inscription étonnante « pour les



sépultures : première classe 15 coups de cloche soit 15 minutes, deuxième classe 12 coups soit 10 minutes, troisième classe 10 coups soit 5 minutes

On m'a raconté que pour les sépultures, il y avait des corbillards et chevaux avec un décorum funéraire différent si le « client » était aisé ou non.

J'ai également lu que près de la petite porte de l'entrée sud, on retrouve l'épithaphe avec armoiries de Jean Tessé, mort le 18 décembre 1554.

La famille Tessé étant une famille noble du Maine, propriétaire des terres du Mené au 15ème et 16ème siècle. Mené ancien fief relevant de Baugé. Le Château de Mené a aussi toute une histoire

On parle aussi d'un cadran solaire en ardoise... hélas je n'ai retrouvé ni l'épithaphe ni le cadran solaire... et ce n'est pas faute d'avoir cherché...

J'ai aussi appris que la foudre a fait de grands dégâts au clocher de l'église, ce le 21 septembre 1967. N'ayant plus de curé, l'électrification de la cloche a été effectuée en 1968.

Je suis certaine que l'église Saint Pierre nous cache encore plein d'anecdotes... si quelqu'un en connaît, pourquoi ne pas nous les transmettre dans notre petit journal ?

Je tiens à remercier Madame Peltier, Madame Petel mère, Madame Nathalie Petel, Madame Patricia Bazin et Monsieur Auguste Gazeau pour l'aide précieuse apportée lors de mes recherches sur notre église.